



DÉLIBÉRATION N° 44/2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 26

OBJET :

FINANCES

Ecole Municipale de Musique de
Volvic : Tarifs 2024/2025 et
Règlement Intérieur

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le deux mai, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous la
présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 25 avril 2024.

Etaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY
- Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-
Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN - M. Eric DERSIGNY – Mme
Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – Mme Julie FAITOUT
– Mme Colette DESJOURS – Mme Véronique CHARTIER – M. Daniel BAPTISTE – M. Joël DE
AMORIM - M. Bruno DARCILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Nicolas BONJEAN – Mme
Murielle VILLEDIEU.

Etaient représentés :

M. Emmanuel DENIS par M. David JARDINE.
Mme Caroline POULET par M. Laurent THEVENOT.
M. Christophe VIEIRA par Mme Colette DESJOURS.
M. Alexis VALLENT par Mme Laurence DUPONT.

Était absent :

M. Eric AGBESSI.

Mme Laurence DUPONT est désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme Nadège BROSSEAUD, Adjointe au Maire en charge de la Culture, rappelle à
l'assemblée que par délibération n° 64/2023 du 27 avril 2023, le Conseil Municipal a
adopté, comme suit, les tarifs de l'Ecole Municipale de Musique de Volvic pour
2023/2024 :

DESCRIPTION	VOLVICOIS (Trimestre)			COMMUNES R.L.V. (Trimestre)	EXTERIEURS (Trimestre)
	A	B	C	Tarif unique	Tarif unique
<i>DROIT D'INSCRIPTION (adhésion de base donnant accès à l'Atelier Découverte, Formation Musicale et Musiques Actuelles)</i>	28 €	39 €	42 €	63 €	87 €
<i>COTISATION INSTRUMENTALE</i>	38 €	51 €	67 €	82 €	195 €
<i>DROIT + COTISATION</i>	66 €	90 €	109 €	144 €	282 €
<i>Ateliers EVEIL/INITIATION</i>	13 €			29 €	34 €
<i>Ateliers Percussions Brésiliennes ou Chorale Adulte</i>	22 €			46 €	56 €
<i>Droit et Cotisation AVEC participation Classe d'Orchestre</i>	Abattement de 30 % sur le coût de l'inscription de l'élève concerné. Non cumulable avec le tarif dégressif appliqué à partir de deux inscrits par famille				

Il convient de préciser :

- Qu'il est appliqué un barème dégressif suivant le nombre d'enfants inscrits d'un même foyer :
 - pour 2 enfants, 10 % de remise sur le coût total des inscriptions ;
 - pour 3 enfants, 20 % de remise sur le coût total des inscriptions ;
 - pour 4 enfants, 30 % de remise sur le coût total des inscriptions au-delà, la remise est plafonnée à 30 % quel que soit le nombre d'enfants inscrits.
- Que les tarifs pour les élèves volvicois sont calculés sur la base des quotients familiaux (QF) suivants :

- Tarif A : QF de 0 à 700 €
- Tarif B : QF de 701 à 1 200 €
- Tarif C : QF de 1 201 à Plus

Tarifs pour la location d'instruments :

INSTRUMENTS	LOCATION / MOIS
BATTERIES ETUDE MAXTONE	23 €
TROMPETTES COURTOIS	23 €
EUPHONIUMS	28 €
TROMBONES BLESSING	23 €
CLARINETTES BUFFET CRAMPON	23 €
SAXOPHONE ALTO YAMAHA	31 €
SAXOPHONE ALTO JUPITER	31 €
SAXOPHONE COURBE HOHNER	31 €
FLUTES YAMAHA	23 €
GUIRE ELECTRIQUE IBANEZ	15 €
COR D'HARMONIE BESSON	31 €

Ainsi, le **Conseil Municipal**, Mme Nadège BROSSEAUD entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** les nouveaux tarifs de l'Ecole Municipale de Musique de Volvic, tels que présentés ci-dessous à compter du 1^{er} septembre 2024, étant précisé que ces nouveaux tarifs ont été augmentés de 2 % (avec arrondi à l'entier supérieur si le chiffre après la virgule est supérieur à 5 et à l'entier inférieur si le chiffre après la virgule est inférieur à 5) pour prendre en compte le niveau d'inflation des dépenses de fonctionnement du service :

DESCRIPTION	VOLVICOIS (Trimestre x 3)			COMMUNES R.L.V. (Trimestre x 3)	EXTERIEURS (Trimestre x 3)
	A	B	C	Tarif unique	Tarif unique
DROIT D'INSCRIPTION (adhésion de base donnant accès à l'Atelier Découverte, Formation Musicale et Musiques Actuelles)	29 €	40 €	43 €	64 €	89 €
COTISATION INSTRUMENTALE	39 €	52 €	68 €	84 €	199 €
DROIT + COTISATION	68 €	92 €	111 €	148 €	288 €
Ateliers EVEIL/INITIATION	13 €			30 €	35 €
Ateliers Percussions Brésiliennes ou Chorale Adulte	22 €			47 €	57 €
Droit et Cotisation AVEC participation Classe d'Orchestre	Abattement de 30 % sur le coût de l'inscription de l'élève concerné. Non cumulable avec le tarif dégressif appliqué à partir de deux inscrits par famille				

- **APPROUVE** les modifications apportées au Règlement Intérieur, ci-joint, dans la partie Barème Dégressif relatives au remplacement du terme « enfants » par le terme « élèves » afin de s'adapter à la demande des usagers et donc de préciser :

• Qu'il est appliqué un barème dégressif suivant le nombre d'élèves inscrits d'un même foyer :

- pour 2 élèves, 10 % de remise sur le coût total des inscriptions ;
- pour 3 élèves, 20 % de remise sur le coût total des inscriptions ;
- pour 4 élèves, 30 % de remise sur le coût total des inscriptions au-delà, la remise est plafonnée à 30 % quel que soit le nombre d'élèves inscrits.

Les tarifs pour la location d'instruments demeurent, quant à eux, identiques à ceux présentés ci-dessus étant précisé que la mise à disposition des instruments est gratuite pour les débutants de 1^{ère} année (sans aucune formation).

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 13.5.2024
Publié ou notifié
le : 13.5.2024

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

